

DOMAINE DE VALX-FÉLINES (Moustiers-Sainte-Marie, 04)

Propriété du Conservatoire du littoral - Site n° 04 309 – lot n° 2

APPEL À CANDIDATURES

FERME CAPRINE PÉDAGOGIQUE

Projet d'installation caprin fromager avec accueil pédagogique

Règlement de la procédure de sélection



1. Candidats potentiels

Peut se porter candidat toute personne ou groupe de personnes, bénéficiant ou non du statut agricole, majeure et sans limite d'âge maximum.

2. Règlement de la procédure de sélection

Sur la base d'un cahier des charges diffusé et communiqué largement par le Parc, les personnes intéressées devront déposer auprès du Parc leur dossier de candidature avant la date butoir fixée au **1^{er} septembre 2020 à 17 h.**

Trois créneaux pour visiter les bâtiments, le site et rencontrer les usagers sont proposés aux candidats en juillet et en août (*cf.5. Calendrier prévisionnel*). **Les candidats devront justifier d'une visite du site signée par le Parc pour que leur candidature soit prise en compte.**

À l'issue de cette phase des candidats seront pré-sélectionnés (par une commission de sélection) sur la base du dossier déposé (pas d'entretien à ce stade). Les candidats pré-sélectionnés seront convoqués **le 1^{er} Octobre 2020** pour présenter leur projet oralement à la commission de sélection.

3. Critères de choix

3.1 Critères de choix des candidats

Les critères de choix sont établis sur la base du profil des candidats et de leurs motivations en lien avec les attentes du Parc du Verdon et du Conservatoire du littoral précisées dans le cahier des charges de l'appel à candidatures.

3.2 Critères de choix du projet

Les critères de choix du projet sont établis sur la base de la faisabilité du projet professionnel et de sa concordance à la fois avec les possibilités offertes par le site et ses contraintes.

4. Membres de la commission de sélection et pouvoirs de décision

Afin de procéder à la sélection des candidats et du projet, la commission de sélection réunira les structures suivantes, sous réserve de leur disponibilité :

- Parc naturel régional du Verdon,
- Conservatoire de l'espace littoral et des rivages lacustres,
- Chambre d'Agriculture des Alpes-de-Haute-Provence,
- Coopérative d'activités et d'entrepreneurs MOSAÏQUE,
- Centre de formation professionnelle et de promotion agricole (CFPPA) de Carmejane,
- Société d'aménagement foncier et d'établissement rural (SAFER),
- Centre d'étude et de recherche pastorale Alpes-Méditerranée (CERPAM),
- Association Agribio 04,
- Association de sauvegarde de la chèvre commune provençale,
- Éleveur.se caprin fromager du secteur.

Les membres du jury travailleront ensemble avec un même objectif : choisir le candidat dont les attentes et le projet seront les plus en adéquation avec les objectifs que poursuivent le Parc du

Verdon et le Conservatoire du littoral sur le domaine de Valx-Félines. Pour cela, ils participeront au choix des candidats puis du projet.

En cas de difficulté à départager plusieurs candidats, le Parc naturel régional du Verdon et le Conservatoire du littoral feront le choix final du candidat.

5. Calendrier prévisionnel

- ✓ **Lancement de l'appel à projets : mercredi 1er juillet 2020**
- ✓ **Visite des bâtiments, du site et rencontre avec les usagers, obligatoire et sur rendez-vous sur les créneaux suivants :**
 - Jeudi 30 juillet : de 9 h 30 à 12 h 30
 - Mercredi 5 août : de 9 h 30 à 12 h 30
 - Mercredi 12 août : de 9 h 30 à 12 h 30

Ces temps de visites seront suivis d'un pique-nique tiré du sac (à prévoir par les candidats). Les candidats pourront faire du repérage de manière autonome sur l'ensemble des parcelles l'après-midi.

Ces visites permettront aux candidats de prendre connaissance des terrains et bâtiments proposés dans le cadre du projet, de rencontrer les exploitants, de poser des questions relatives à la procédure et au contenu du cahier des charges.

- ✓ **Date limite de réception des dossiers de candidatures : 1^{er} septembre 2020 à 17 h**
Présélection sur dossier de x candidats avant le : 21 septembre 2020
- ✓ **Audition des candidats et présentation de leur projet le : 1^{er} octobre 2020**
Sélection des repreneurs.euses avant le : 9 octobre 2020

6. Renseignements

Renseignements et prises de rendez-vous auprès de Timothée Herviault, chargé du suivi de la procédure de sélection pour le Parc naturel régional du Verdon.

Coordonnées : Tél. 04.92.74.68.00 - email : therviault@parcduverdon.fr

La maison du Parc est ouverte au public du lundi au vendredi de 9 h à 17 h.